

## Formation avancée des auditeurs JAP

**Du 3 oct. 2024 au 4 oct. 2024**

Dans le cadre du programme « L'UE pour la santé » (EU4Health), l'ANSM participe à l'action conjointe *Quality of medicines and implementation of the pharmaceutical legislation/strategy* (EU4H11 - Qualité des médicaments et mise en œuvre de la législation et stratégie pharmaceutiques). Elle pilote deux groupes de travail, dont un sur la promotion et le renforcement de la participation des Etats membres au *Joint Audit Programme* (JAP).

Le JAP consiste à auditer les programmes de conformité réglementaire dans le cadre des bonnes pratiques de fabrication (BPF) des autorités compétentes. Cela inclut non seulement l'inspection, mais également les systèmes de management de la qualité et la gestion des défauts qualité. A travers ces audits, le JAP vise à assurer l'application des standards définis dans tous les Etats membres notamment au regard des exigences législatives mais aussi d'une compilation de procédures européennes, afin d'assurer qu'ils soient équivalents.

Les 3 et 4 octobre, nous accueillons dans nos locaux les nouveaux auditeurs en cours d'intégration ou ayant récemment rejoint le JAP pour une formation avec pour objectifs :

- Approfondir les connaissances et compétences acquises lors de la formation initiale théorique, et les appliquer dans des ateliers pratiques ;
- Plonger les auditeurs dans une situation réelle d'audit avec la réalisation d'un audit factice de l'ANSM.

**Pour en savoir plus sur le JAP :**